

## Reportage «Parlement Vaudois»

Lausanne, juin 2017

### Le canton de Vaud retrouve son Parlement

**Depuis le printemps 2017, les députés du canton de Vaud peuvent siéger dans leur nouveau parlement. Doté d'un toit à l'architecture exceptionnelle, le bâtiment mêle éléments anciens et contemporains. Un soin tout particulier a été accordé à l'utilisation de matériaux suisses ainsi qu'à l'implication d'acteurs locaux. Saint-Gobain ISOVER SA, en tant qu'entreprise vaudoise, est fière d'avoir participé à ce projet.**

Enfin! Le canton de Vaud dispose désormais d'un parlement tout neuf. Après 15 ans d'exil dans des locaux aménagés de manière provisoire au Palais de Rumine à Lausanne, les députés vaudois peuvent à nouveau siéger dans le quartier de la Cité. Il aura fallu attendre près de trois ans de travaux et surtout de nombreuses années de rebondissements politiques pour que le Grand Conseil retrouve son emplacement historique face au Château, lieu de l'exécutif vaudois. Mais avant de découvrir ces nouveaux murs, faisons un petit retour en arrière pour comprendre la genèse du projet.

### Un peu d'histoire

Construit en 1804 sur le site Perregaux, le bâtiment historique du Parlement vaudois a été presque complètement détruit par un incendie le 14 mai 2002 lors de travaux de rénovation. Compte tenu de l'étendue des dégâts, une restauration complète était quasiment impossible. En effet, la plupart des éléments structurels lourds de l'ancien Parlement, comme les murs ou la charpente, ainsi que les éléments historiques intérieurs, les boiseries notamment, avaient été complètement détruits ou irrémédiablement endommagés par ce violent incendie. Seuls de rares éléments intérieurs ou de façade, comme le fronton néo-classique, pouvaient être conservés et restaurés.

Après de nombreux débats, le Grand Conseil prit la décision de se doter d'un nouveau bâtiment sur son site historique et un concours d'architecture put être organisé. Au mois de juin 2009, parmi 55 candidatures reçues et suite à un processus de sélection exigeant, le jury formé par le Conseil d'Etat désigna comme lauréat du concours le projet «Rosebud» des architectes Atelier Cube à Lausanne et Bonell i Gil à Barcelone. Parmi les critères qui guidèrent le choix du jury, outre la fonctionnalité, soit la capacité à répondre aux besoins d'un parlement moderne, et son intégration dans le site, le jury prit en compte la notion de développement durable.

Ainsi les qualités environnementales suivantes ont notamment été mises en avant: l'utilisation ou le réemploi actualisé de techniques et d'éléments traditionnels, de matériaux renouvelables, recyclés ou largement disponibles ainsi que la valorisation de la ruine. L'accent a également été mis sur l'importance de limiter les ressources pour l'exploitation grâce à une conception réduisant les besoins énergétiques, ceci tout en assurant un confort

tant du point de vue de la protection contre le bruit, de l'éclairage, que du confort thermique. Enfin, les aspects sociaux, tel que l'usage des espaces publics du bâtiment par les citoyens dans le but de renforcer le lien entre le peuple et ses institutions, ont également été valorisés.

### **Le toit (novateur) de la discorde**

Pour autant, une fois le lauréat désigné, la saga n'était pas encore terminée. Il faut dire que le projet était loin de faire l'unanimité. Un point en particulier gênait un grand nombre de personnes: le toit. Sa forme et son revêtement ont même fait l'objet d'un référendum lancé en 2012. Référendum qui fut finalement annulé, le Grand Conseil ayant accepté le projet remanié et un décret dégageant un crédit de 17 millions de francs. Dans cette nouvelle version de «Rosebud» le toit de l'édifice, initialement plus imposant et pourvu d'une couverture métallique de couleur grise, fut remplacé par un toit d'un volume réduit de 30%, à quatre pans symétriques et recouvert de tuiles de terre cuite. Après une seconde enquête publique, le permis de construire fut délivré le 21 novembre 2013 et la première pierre fut finalement posée le 24 mars 2014. Les travaux pouvaient dès lors commencer.

Désormais, le nouveau parlement vaudois trône fièrement au-dessus de Lausanne, sur la colline de la Cité, et ceci malgré de nombreuses années de bataille politique. Et malgré le redimensionnement, on peut dire que la toiture représente la pièce maîtresse de l'édifice (voir aussi encadré) alors qu'elle a été pendant longtemps au centre des discussions et vivement combattue. Ce toit en bois, recouvert de tuiles, d'une hauteur de 15 mètres et isolé avec les produits de Saint-Gobain ISOVER SA, a été réalisé sans poutre. Pour réussir ce pari, les responsables ont utilisé des panneaux pré-assemblés à stratification croisée, une innovation majeure dans la technologie du bois. Toutes les pièces ont été livrées avec un numéro et ont été assemblées dans leurs positions spécifiques.

### **Respect du patrimoine**

Quant au reste de l'édifice, il est intéressant de noter que certains vestiges historiques ont pu être sauvegardés et valorisés, suivant ainsi les recommandations faites par les historiens et conservateurs du patrimoine qui ont analysé le site après l'incendie.

En premier lieu, le «Vestibule» d'une valeur historique et symbolique exceptionnelle, dont la façade est la première manifestation monumentale du néo-classicisme dans le Canton de Vaud, a été restauré et sera utilisé comme salle des «pas perdus» du Parlement. Deuxièmement, la «Maison Charbon», la plus ancienne maison privée de Lausanne datée d'avant 1240, joutant le Parlement, a été préservée et abrite désormais les salles de commission. Les exceptionnelles fenêtres romanes qui ornent sa façade sud ont été rendues apparentes par la création de l'accès au Parlement depuis la rue Cité-Devant. Quant aux murs inférieurs de la «salle Perregaux», ils ont été conservés et sont visibles dans la nouvelle buvette du parlement. Un élément historique important a néanmoins été détruit, car entrant en conflit avec les impératifs de construction du nouveau bâtiment. Il s'agit de la «cave de la Monnaie», située sous le Parlement. Ce lieu servait, avant l'incendie, de buvette au Grand Conseil.

La nouvelle législature 2017-2022 peut donc débiter dans de nouveaux murs chargés d'histoire.

Encadré toit

### **Un toit bien vaudois**

Il a fallu en tout deux mois et demi à l'Atelier Volet de St-Légier pour réaliser le toit du parlement vaudois. Tout d'abord, des éléments préfabriqués en bois de 2m50 de largeur et de 6m et 9m de long ont été construits en atelier et remplis avec de l'isolation de type Uniroll PR 035 de Saint-Gobain ISOVER SA, produite à Lucens dans la Broye. Cette isolation en rouleaux a garanti une pose aisée. Des camions ont ensuite transporté ces éléments sur le site du parlement où ils ont été répartis sur la structure porteuse du toit déjà posée. Les échafaudages ont alors pu être installés. Dans une deuxième étape, les éléments préfabriqués ont été placés à leur endroit définitif sur une deuxième structure à 70 degrés. L'Atelier Volet s'est également chargé de la pose de la ferblanterie ainsi que de la couverture en tuile.

La structure en bois est constituée exclusivement de bois provenant des forêts vaudoises et les éléments lamellés-collés ont été réalisés dans le canton de Vaud. Seuls les panneaux multiplis grand format ont été élaborés en Allemagne pour des raisons de coût. La charpente du Parlement a obtenu sa certification d'origine attribuée par la filière suisse du bois.

Encadré

Les entreprises et les bureaux techniques suivants ont participé à la reconstruction du Parlement vaudois:

Maître de l'ouvrage: Canton de Vaud, Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPaL)

Architectes: Atelier Cube, Lausanne, et Bonell i Gil, Barcelone

Ingénieur civil: Yves Weinand, Liège

Charpente: Atelier Volet, Saint-Légier

Isolation: Saint-Gobain ISOVER SA, Lucens

## Photos



©Saint-Gobain ISOVER SA



©Saint-Gobain ISOVER SA

Des panneaux pré-assemblés à stratification croisée ont été utilisés

Il a fallu en tout deux mois et demi pour construire les éléments préfabriqués



©Saint-Gobain ISOVER SA



©Rémy Gindroz, photographe

Il a fallu en tout deux mois et demi pour construire les éléments préfabriqués

Le Parlement vaudois flambant neuf a été inauguré le 14 avril 2017. Ici, la façade du péristyle.



©Rémy Gindroz, photographe

La salle du Grand Conseil est prête à accueillir les députés pour la nouvelle législature 2017-2022.



©Saint-Gobain ISOVER SA

La salle du Grand Conseil en construction et son toit qui constitue une innovation majeure dans la technologie du bois.



©Saint-Gobain ISOVER SA

La salle du Grand Conseil en construction et son toit qui constitue une innovation majeure dans la technologie du bois.



©Saint-Gobain ISOVER SA

Le toit en bois, d'une hauteur de 15 mètres, a été réalisé sans poutre. Il est composé de panneaux pré-assemblés à stratification croisée.





©Saint-Gobain ISOVER SA

Pose de la charpente du toit du Parlement vaudois.



©Rémy Gindroz, photographe

Vue extérieure du toit du Parlement vaudois - recouvert de tuiles et isolé avec les produits de Saint-Gobain ISOVER SA.